Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

25 NOVEMBRE 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18119 **44**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Vers notre Congrès

Ego Perron

Pendant cette période frénétique et incertaine en raison de la situation politique italienne, notre Mouvement n'oublie pas les problèmes concrets et réels que la politique mais surtout que les gens et les entreprises doivent affronter. A l'époque de la révision de nos Statuts, nous avions décidé d'organiser un Congrès thématique une fois par an pour discuter de propos et de sujets qui sont pour nous importants et actuels pour la communauté valdôtaine en fonction de la période présente.

Il s'agit donc de faire de la politique dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire d'envisager des solutions aux problèmes réels, au lieu de penser à la politique "politicienne" des affrontements stériles. Un Mouvement politique qui administre, comme le nôtre, toute la communauté valdôtaine, ne doit jamais perdre de vue les problèmes réels et quotidiens que notre peuple doit affronter.

Cette année, nous avons décidé de discuter du travail, s'agissant de l'un des domaines que chacun d'entre nous doit affronter toute sa vie. A commencer par ceux, et notamment les jeunes qui très souvent ne trouvent pas de travail ou ne trouvent pas le travail pour lequel ils ont fait des études et enduré des années de sacrifices ; aux entreprises, qui investissent et donnent du travail aux familles, aux salariés, aux employés et à ceux qui ont encore confiance et qui tiennent bon pour conserver les fruits de toute une vie de travail même dans une période de profonde difficulté économique ; aux employés, qui voient leurs salaires toujours identiques tandis que le coût de la vie augmente constamment ; aux catégories économiques qui se trouvent chaque jour à devoir combattre une situation difficile qui semble ne pas vouloir se rétablir.

Ces jours-ci, nous percevons même les difficultés de certains pays qui semblaient être porteur d'une économie stable et toujours croissante, je pense par exemple à l'Irlande qui risque, par conséquent, d'entraîner des répercussions négatives sur les marchés financiers européens.

Nous avons choisi un sujet complexe. Notre Gouvernement et le Conseil de la Vallée ont fait preuve d'un sens profond de responsabilités quand, au moment où la crise est apparue, ils ont prévu de courageuses mesures structurelles pour intervenir sur l'économie et essayer de maintenir une situation qui pour son compte est déjà meilleure qu'ailleurs. Nous avons fait preuve d'un sens de responsabilités en choisissant ce sujet parce que, parfois, il est plus facile d'occulter les problèmes.

Mais nous avons pensé qu'il est important de nous confronter avec nos représentants, nos inscrits et notre base à qui je demande d'intervenir et de proposer des suggestions, des idées et des raisonnements. Nous sommes arrivés à la moitié de la législature et il y a, par conséquent, encore la possibilité, si nous pensons que cela est nécessaire, de remodeler les interventions et le programme de législature, d'aborder, si cela est utile, certains sujets plutôt que d'autres.

L'Union Valdôtaine veut continuer à représenter un mouvement politique qui gouverne, un mouvement qui discute des problèmes en ayant une attitude réaliste, en les affrontant et en proposant à la communauté des solutions.

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Les idées, c'est comme les gosses.
Il ne suffit pas de les avoir, il faut les élever».
Daniel Picouly

Pour le bien de notre autonomie

Voies ferrées, la Région a demandé une dérogation pour les "Minuetto"

Arrêt de 15 minutes à Chivasso pour changer de locomotive

Les problèmes liés au trajet Aoste-Turin sont à nouveau sous les feux des projecteurs : en effet, les locomotives qui sont utilisées pour transporter les voyageurs étant alimentées au diesel et considérées, par conséquent, très polluantes, le passage par la gare de Turin Porta Susa leur sera interdit à partir du dimanche 12 décembre prochain.

Pour discuter des répercussions négatives que cela entraîne, le lundi 22 novembre dernier, pour la deuxième fois consécutive, l'assesseur régional aux Transports Marguerettaz a rencontré son homologue piémontais Barbara Bonino et les représentants du Rfi (réseau ferroviaire italien), de Trenitalia, de la Commune de Turin, de l'Asl et de l'Arpa piémontaises présents lors de la réunion. La solution qui a été décidée lors de cette rencontre est le remplacement de la locomotive diesel des trains de type "445", les plus utilisés, par une locomotive électrique à la gare de Chivasso, une opération qui demande environ un quart d'heure.

«*Par rapport aux premières hypothèses, à savoir l'interruption du service ou le changement de train pour les Valdôtains* – a commenté Aurelio Marguerettaz – *les résultats de la rencontre me semblent positifs. Les Régions Vallée d'Aoste et Piémont ont organisé un front commun pour sauvegarder les intérêts de leurs usagers.*

«Puisque normalement les voyageurs doivent attendre presque une dizaine de minutes à la gare de Chivasso – a précisé Marguerettaz – *le changement de locomotive comportera une attente majorée de 7 à 8 minutes».*

En outre, les trains de type "Minuetto" étant plus récents (euro 3) par rapport aux "445", l'assesseur Marguerettaz a demandé une dérogation afin qu'ils puissent transiter par la gare de Porta Susa : «*Rfi et Trenitalia ont donné leur disponibilité à vérifier si cette éventualité est réalisable en faisant des approfondissements».*

Précédemment, pour discuter de cette question, Aurelio Marguerettaz avait rencontré, le mardi 16 novembre dernier, le Comité des usagers du chemin de fer Aoste-Turin, représenté par Francesca Melagrana, et Bruno Albertinelli, membre de l'association Federconsumatori.

Ensuite, la question fut abordée également lors de la séance du Conseil régional du mercredi 17 novembre : «*En 2008, nous avions demandé les conditions de sécurité pour transiter par la Porta Susa* – avait dit Marguerettaz en répondant aux interpellations présentées – *en obtenant la réponse du Rfi (Réseau ferroviaire italien), affirmant qu'aucune limitation ne serait posée par rapport à cette station».*

«*Une gestion privée du réseau ferroviaire Aoste-Turin pourrait être la solution idéale* – avait ajouté Marguerettaz après son intervention – *nous avons relevé un certain intérêt de la part de quelques investisseurs et nous souhaitons que d'autres y adhèrent. A présent, le contrat de service est entre le Ministère et Trenitalia, mais lorsque les compétences seront transférées à la Région, nous vérifierons la possibilité d'obtenir la gestion de ce secteur».*

Nouvelles du Sénat

Motion anti-Bondi !

Antonio Fosson

Dans un climat où chaque occasion est bonne pour toucher l'adversaire se pose la discussion de l'écroulement de la maison des gladiateurs de Pompei, en montrant encore une fois aux Italiens qu'au Parlement l'objectivité n'existe pas. Que ce fait soit devenu un prétexte politique et de positionnement d'appartenance est évident ; il est, au contraire, légèrement plus difficile d'accepter qu'on puisse passer au-dessus d'une personne et de son engagement, sans vérifier ses véritables responsabilités : c'est ce que l'on appelle la logique du "hachoir". Et dans ce cas-là, parce

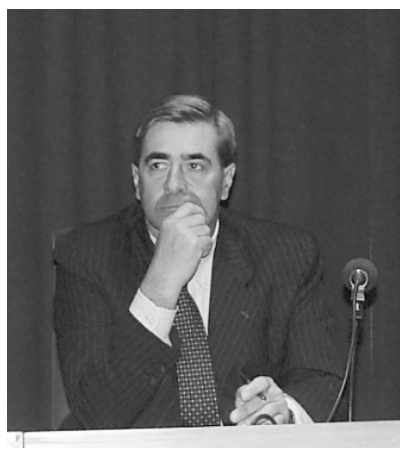

SUITE PAGE 2

NOUVELLES EN BREF

Attribution de bourses d'études et de subventions pour les frais de logement

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de la loi régionale n° 30 du 14 juin 1989 portant interventions en matière de droit aux études universitaires, un concours est ouvert, au titre de l'année académique 2010/2011, pour l'attribution d'allocations d'études et de contributions aux frais de logement :

- aux étudiants inscrits aux cours de l'Université de la Vallée Aoste ou de haute formation artistique et musicale de l'Institut supérieur d'études musicales de la Vallée d'Aoste ou de la Troisième Faculté d'ingénierie de l'information de l'École polytechnique de Turin, qui est implantée à Verrès ;
- aux étudiants valdôtains inscrits à des cours universitaires hors de la Vallée d'Aoste.

Les avis de concours et les formulaires sont disponibles sur le site www.regione.vda.it - *istruzione – diritto allo studio universitario – a.a. 2010/2011 – borse di studio.*

Les intéressés doivent présenter leur demande en ligne et en déposer la version imprimée au Bureau des bourses d'études de la Direction des politiques de l'éducation de l'Assessorat de l'Education et de la Culture – 250, rue Saint-Martin-de-Corléans, à Aoste.

Les demandes doivent être déposées, sous peine d'exclusion :

- au plus tard le 31 décembre 2010, 12 heures, pour les étudiants inscrits aux cours de l'Université de la Vallée Aoste ou de l'Institut supérieur d'études musicales de la Vallée d'Aoste ou de la Troisième Faculté d'ingénierie de l'information de l'École polytechnique de Turin, qui est implantée à Verrès ;
- au plus tard le 14 janvier 2011, 12 heures, pour les étudiants valdôtains inscrits à des cours universitaires hors de la Vallée d'Aoste.

Pour tout renseignement, les intéressés peuvent s'adresser au Bureau compétent (tél. : 0165/275 856 – 275 897).

Courriel : s.villot@regione.vda.it

Le bureau est ouvert au public du lundi au vendredi, de 9 h à 14 h.

Obiettivo Lavoro News : parcours de formation dans le secteur touristique, industriel et agricole

Obiettivo Lavoro News, la revue sur l'emploi cofinancée par le Fonds Social Européen, se penche encore sur les 59 cours de formation cofinancés FSE et récemment approuvés par le Gouvernement régional. Cette semaine, certains parcours de la restauration et autres adressés au développement des compétences techniques y sont décrits.

Complètent l'information l'avis pour le cours d'habilitation professionnelle pour la figure de pisteur-secouriste et le Bonus pour les familles nombreuses, une initiative récemment délibérée par le Gouvernement régional, afin de diminuer les dépenses des familles nombreuses.

Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines disponibles auprès des trois centres pour l'emploi sont présentes sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

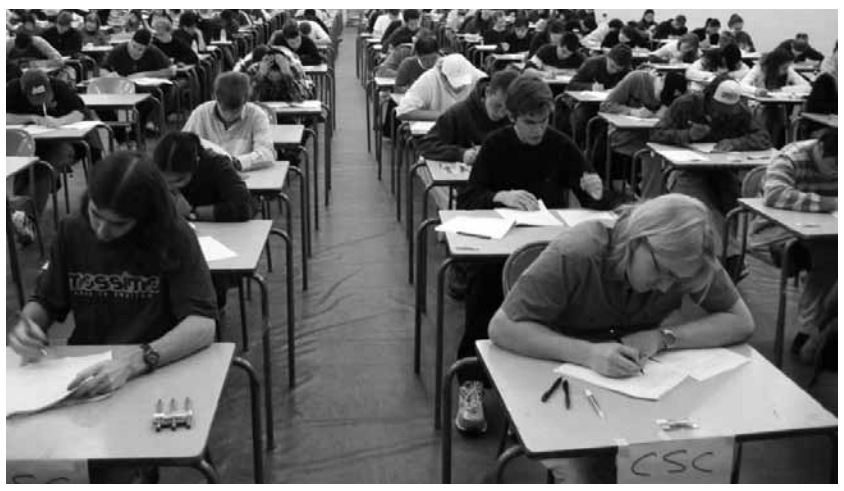

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 19 novembre 2010

SUITE DE LA PAGE 1

Motion anti-Bondi !

qu'on veut triturer Berlusconi, il faut aussi détruire ceux qui lui sont encore plus proches.

Mais qu'elle est la responsabilité objective d'un administrateur face à un événement comme celui-ci, peut-on affronter et résoudre tous les événements négatifs prévisibles auxquels un homme politique peut en tirer des informations ? Et a-t-on toutes les ressources pour pouvoir intervenir correctement ?

Il serait nécessaire d'introduire un critère objectif de responsabilités et des lignes directrices afin de pouvoir inculper quelqu'un de négligence. On parle souvent, à ce propos, de responsabilités morales mais c'est un critère tout à fait subjectif et interprétable. Le Ministre Bondi s'est présenté dans la salle du Sénat très dignement, il a énuméré toutes les informations qui prouvent que si l'on est dans une période de moindres ressources pour les Biens culturels, ce n'est certes pas le cas de Pompei où les fonds au contraire ont été distribués.

En outre, il a souligné avoir trouvé une situation très négative, qui certes ne lui est pas imputable : la personne qui avait précédemment restauré la maison des gladiateurs de Pompei l'avait fait en construisant un toit en ciment trop lourd pour les murs de l'ancienne bâtisse !

Mais une fois que se produit l'écroulement, tous disent qu'ils savaient et qu'ils en avaient déjà parlé.

Si le Ministre est responsable de ce qui s'est passé parce qu'il est au sommet de la pyramide, et seulement pour cette raison, alors chaque épisode négatif qui se réalise doit faire tomber une tête.

Par le passé, certaines dénonciations absurdes étaient apparues, chez nous en Vallée d'Aoste, faites contre des syndics et des administrateurs locaux qui ont été accusés en raison d'événements tragiques naturels difficilement prévisibles ayant à la base la même logique : la nécessité de trouver un coupable par tous les moyens !

Enfin, si nous devons punir le Ministre Bondi de négligence, comment devons-nous récompenser le Ministre Maroni pour les résultats brillants obtenus ?

Comme je l'ai déjà dit, l'objectivité est absente du cadre politique et, à l'inverse, est présente la plus triste spéculation politique.

Antonio Fosson

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a approuvé la transmission au Conseil régional du projet de loi relatif à la constitution d'une société par actions pour la gestion des services fournis à l'Administration régionale.

Par ailleurs, il a adopté des modèles de plaques, de carte de circulation et de permis relatifs à la conduite et à l'immatriculation des véhicules et des embarcations en dotation au Corps valdôtain des sapeurs-pompiers, au Corps forestier de la Vallée d'Aoste et à la Protection civile.

ÉDUCATION ET CULTURE

L'Exécutif a approuvé l'organisation, en collaboration avec l'association « Lo Charaban – Théâtre populaire valdôtain en patois », de la 42e édition du spectacle intitulé *Lo Charaban*.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC

Le Gouvernement a entériné le second plan opérationnel triennal visé à l'article 4 de la loi régionale n° 13/2008 portant dispositions relatives au démarrage du service hydrique intégré et au financement d'un programme pluriannuel d'actions dans le secteur des services hydriques. Il a également adopté le programme opérationnel annuel 2010, en vue de l'application du plan triennal 2010-2012 pour le logement social.

En outre, l'Exécutif a donné son feu vert à l'avant-projet, au projet définitif et au projet d'exécution relatifs aux travaux d'achèvement de la zone sportive de Saint-Christophe.

Il a aussi approuvé la substitution de deux tableaux (les n° 2 et 3) figurant dans la délibération qui a défini le programme des actions prévues pour la période 2011-2013 dans le cadre du FoSPI. (Fonds pour les programmes spéciaux d'investissement).

Il s'ensuit une nouvelle répartition des financements, due choix de la commune de Gressan de ne pas réaliser de nouveau pôle scolaire sur son territoire.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

Aux termes de la loi régionale n° 21/2010, le Gouvernement a octroyé pour l'année 2010des aides d'un montant total de 61 000 euros, à des structures privées d'hébergement pour personnes âgées, en vue de la mise aux normes de ces dernières, conformément à la réglementation régionale anti-incendie.

Par ailleurs, il a approuvé un projet d'expérimentation bilingue à la crèche de Saint-Christophe, en collaboration avec l'Alliance française de la Vallée d'Aoste.

D'autre part, au titre de l'année 2010, 8 projets afférents au plan d'action pour la réalisation de projets en faveur des jeunes ont été admis au financement.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 7 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Les syndics ont approuvé la loi de finances

L'accord de la part des syndics sur la nouvelle loi financière régionale pour 2011 et du budget 2011/2013 ont mis le mot fin aux nombreuses polémiques des jours passés.
«*Nous avons donné un signal de maturité*» a commenté le président du Cpel Elso Gérandin. Mardi 16 novembre, les premiers citoyens de notre région ont rencontré le président de la Région Augusto Rollandin et l'assesseur Claudio Lavoyer. Pendant cette réunion, les techniciens de l'Assessorat du Budget ont illustré la dernière loi de finances régionales: une manœuvre qui envisage des réductions sur les reversements de fonds aux Communes de 9,5 millions d'euros, tandis que les Communautés de Montagne recevront 500 mille euros en moins.
«*Nous avons apprécié* – a continué Elso Gérandin – *le maintien des ressources pour la Santé et pour le secteur social, ainsi que la volonté d'éviter une diminution de celles destinées aux investissements. Maintenant que nous disposons d'un cadre complet et clair, nous pouvons effectuer des raisonnements sur des données certaines*».
L'Assemblée des syndics a exprimé sa satisfaction pour la conservation de 95% de l'Irpef en faveur des organismes locaux, permettant de passer de 226 à 236 millions d'euros utilisés pour combler des services auxquels l'Administration régionale ne parvient pas à investir davantage. Le président Gérandin a conclu en soulignant que le Cpel est satisfait du lancement de la procédure concernant le regroupement des fonctions entre les Communes, envisagée par la loi de finances régionales, et pour l'amendement entraînant des conséquences sur le personnel ayant un contrat à durée déterminée.

Le Conseil communal d'Aoste s'est réuni mardi 23 novembre

150 mille euros en plus pour la culture

Pas de grandes bagarres politiques ni de polémiques: le Conseil communal d'Aoste de mardi dernier, 23 novembre, ne sera pas inscrit dans les annales à cause de la verve dialectique de ses protagonistes.
En effet, la première partie de l'assemblée du chef-lieu régional (la deuxième s'est déroulée dans l'après-midi de mercredi) n'a pas été absolument exceptionnelle. Le "question time" – instrument introduit au début de la législature – a été utilisé par les forces de minorité de manière néanmoins incohérente: dix questions pour la Junte, la moitié au moins sur des thèmes qui ne concernent pas du tout la ville d'Aoste, comme la libération d'Aung San Suu Kyi.
Mais il y a eu aussi des questions sur les contraventions faites dans rue Lausanne – à propos desquelles l'assesseur Marco Sorbara a déclaré «*que les informations sur la fermeture à la circulation dans la rue avaient été reportées sur la totalité des plus grands organes d'information*» – et sur le chemin de fer.
A propos des trains, le chef de groupe de l'Alpe Carlo Curtaz a interrogé la Junte sur le rôle que la commune d'Aoste pouvait jouer à ce propos. «*La ville n'est pas directement concernée par la gestion du problème* – a dit le syndic adjoint Albert Follien – *mais Aoste veut en savoir plus. J'ai personnellement demandé à l'assesseur régional aux Transports Aurelio Marguerettaz d'aborder ce sujet devant la deuxième commission* (Politiques du Territoire et Ouvrages Publics) *pour que notre Conseil aussi puisse en savoir plus*».
Du même groupe de l'Alpe est arrivée une question à propos du goudronnage des routes de la ville. «*Je ne crois pas, comme l'ont dit certains collègues de l'opposition, que la qualité du goudron des routes d'Aoste soit si mauvaise* – a dit encore Albert Follien – *Au contraire, je peux confirmer que différents travaux sur la manutention des routes viennent de se terminer. A cause des conditions météo, on n'a pas pu terminer les travaux de la rue Paravera et du parking souterrain rue Binel* (pour ces derniers les travaux, à savoir le goudronnage, démarreront au printemps), *et on doit terminer également les travaux rue Montmayeur et rue Gilles de Chevrère. Mais on ne peut sûrement pas parler de route dans un mauvais état*».
Au final de ce (triste) après-midi, il y a eu l'approbation d'une variation de budget qui entraînera une augmentation de 150 mille euros dans les caisses de la commune d'Aoste. «*C'est de l'argent qui arrive des fonds nationaux réservés aux organismes locaux qu'une commission de parlementaires a décidé de donner à notre administration pour des projets culturels qui serviront à relancer davantage l'activité touristique de notre commune*», a dit le syndic Bruno Giordano. «*Pendant cette période difficile que nous sommes en train de vivre du point de vue économique* – a terminé le Syndic – *il est important de récupérer de l'argent pour des secteurs stratégiques comme celui de la culture, comme l'a souligné aussi récemment le président de la République Giorgio Napolitano*».

F.D.

Les conseillers de l'Union Valdotaine pendant la séance de mardi dernier, 23 novembre

La section de l'Union Valdôtaine d'Issogne
organise un

DÎNER DE FIN D'ANNÉE

le samedi 4 décembre,
à 19h30
à Echallod, Osteria dell'Isola

Le prix est de 20 euros.

Pour les réservations adressez-vous à Daniele (347 7376797) ou bien directement au restaurant (0125 966197).

Brissogne, bientôt la bibliothèque

Les résultats des travaux de la Commission permanente pour l'aménagement du territoire de Brissogne visant à approfondir les interventions de rationalisation des infrastructures électriques, dirigées par la société Terna, ayant été analysés, lors de la séance du 3 novembre dernier, le Conseil a produit un document allant à l'encontre des propos cités par Terna de créer une ligne électrique à haute tension en amont du territoire.
Le Conseil a retenu que le projet proposé entraîne d'une certaine manière des conséquences du point de vue du paysage et de l'environnement, proposant par contre de positionner le trajet sur la partie en aval du pays, le long de l'autoroute et de la route de l'envers.
En outre, pendant cette réunion, le Conseil a pris acte de la diminution des recettes pour la Commune, suite à la loi budgétaire régionale, s'élevant à 150 mille euros. Une réduction qui obligera l'Administration communale à tenir compte de réductions budgétaires, mais qui seront amorties grâce à la redevance du BIM qui se chiffre entre 60 et 65 mille euros.
Après l'approbation de certaines variations au Plan d'urbanisme général, le Conseil a nommé la commission de la bibliothèque: «*La bibliothèque* – a commenté l'assesseur Dimitri Démé – *représente un défi important pour Brissogne. Nous voulons proposer une offre variée dans le domaine culturel et social, visant à satisfaire les exigences des citoyens. A présent, la Commission est composée de huit membres, mais dans quelque temps, nous voulons impliquer également d'autres personnes*».

Denis Falconieri

Savoye arredo bagno • Reg. Amérique 66 • 11020 Quart (Ao) • tel. 0165771719 • arredo.bagno@savoyegroup.com

En haut, les techniciens de la région dans la laiterie de la pièce "La Fontina": de gauche à droite Sergio Guichardaz, Wanner Orsi, Fabrizio Jacquin, Giorgio Celesia et Elena Martinetto

Au Giacosa d'Aoste la semaine la plus importante du théâtre populaire valdôtain : parmi les

L'actualité valdôtaine su

À côté les acteurs pendant la pièce "Battita l'estravagan", à droite le bal final avec les joueurs du Charaban aussi, dirigés par Rocco Fazari. En bas la pièce "Lo Tgv Veulla - Teureun"

C'est une sorte de version "automne - hiver" du Carnaval : on se moque des gens, on rit des problèmes et de ses propres défauts. Le Charaban, 2010 aussi, réussit encore une fois à toucher les esprits valdôtains. Les tickets pour les sept soirées programmées se sont vendus en deux heures à peine : la preuve que le produit - arrivé à sa quarante-deuxième édition - est encore et plus que jamais vivant et attendu par les habitants de notre région. Quatre pièces, mais surtout la verve artistique du directeur Sergio Jovial, qui comme toujours a inauguré la soirée en faisant le point de la situation.

«On parle de crise, mais il y n'a pas seulement l'économie qui nous préoccupe. On entend tous les jours à la télé de fais divers, d'assassins qui tuent à l'intérieur de leur propre famille. Et il s'agit toujours de quelqu'un qui était plutôt tranquille, peut-être même un peu réservé. Heureusement qu'ici on ne voit pas ce genre de situations, mais faisons quand même attention : essayons d'être capables de socialiser un peu plus».

La politique italienne ne pouvait pas être mise de côté dans le "potpourri" d'ouverture.

«C'est l'évolution à chaque instant - a dit le directeur de la compagnie théâtrale - *et on n'y comprend plus rien. On pouvait parler de tout ça, mais je suis ici depuis quelques heures et je ne crois pas que la situation de cet après-midi soit encore la même maintenant».*

Mais le thème principal de cette édition 2010 est le "parasitisme", un phénomène qui *«semble être toujours plus à la mode dans notre monde contemporain. C'est inutile de faire étudier ses enfants jusqu'à trente ans pour devenir médecin ou avocat : il y aura toujours certaines familles d'invalides plutôt suspects qui obtiendront leur place au concours. Je crois qu'il existe des cours pour parasites, il est improbable qu'on apprenne à se comporter de cette manière sans avoir des explications précises».*

Les pièces

Deux spectacles à thème et deux autres plus légers. Le programme double face du Charaban 2010 a été respecté.

Dans "Battita l'estravagan" on raconte le génie humain, qui trop souvent est confondu avec la folie. C'est l'histoire de Battita, un homme un peu extravagant qui se présente chez un réalisateur pour lui proposer une pièce de théâtre, une histoire qui débute mais qui ne finit jamais et qui recueille l'attention du metteur en scène (Sergio Guichardaz) et des autres auteurs présents dans le studio. Et quand tout le monde est convaincu d'avoir rencontré le nouveau génie du cinéma, voilà qu'arrivent deux infirmiers qui ramènent Battita chez ses médecins et - vu la situation - enferment aussi le metteur en scène.

"La Fontina" raconte l'évolution récente du monde de l'élevage. C'est l'histoire d'un couple qui gère une laiterie et qui - pour continuer à produire son fromage - est obligée de faire de nombreux travaux dans l'établissement. Voilà alors qu'arrive du carrelage blanc sur les murs et au plafond, voilà que la laiterie change complètement. Sauf que la Fontine n'est plus celle d'autrefois. Les techniciens de la Région arrivent, contrôlent le tout et obligent le couple à acheter les ferments lactiques auprès de l'Assessorat pour que la Fontine reprenne son goût d'origine. Mais malheureusement dans la laiterie, il n'y a pas tous les documents nécessaires, et la laiterie doit être fermée pendant quinze jours.

La pièce "Julien bon farmacien" est un peu plus légère : elle raconte l'activité de la pharmacie de Julien qui est bouleversée par l'arrivée de la belle Maria Dolores, fiancée du syndic provenant de l'Amérique du sud. La présence de Maria Dolores détruit encore plus le mariage de Julien (Emile Danna), qui confond les médicaments du syndic avec ceux du curé : le premier citoyen n'aura pas sa crème fortifiante mais des pilules pour des problèmes de ventre. Quant au prêtre, ses problèmes de digestion ne seront sûrement pas résolus grâce à la crème du syndic.

Le spectacle le plus attendu était quand même le dernier, peut-être le plus actuel. "Lo Tgv Veulla - Teureun" raconte les problèmes de la ligne de chemin de fer qui relie notre région au Piémont, et d'une journée passée dans le train par trois personnes différentes. Il y a Mélie (Elena Martinetto) qui n'a plus de logement et qui maintenant vit dans le train, en ne payant même pas son billet à cause de son âge. Il y a le marchand Pantalon (Emile Danna), qui connaît tous les secrets du voyage et qui pour se rendre au marché d'Ivrée part un jour plus tôt. Et - au final - il y a Toubie, qui veut aller à Pont-Saint-Martin pour faire un petit coucou à sa sœur. Lui, il ne connaît rien au train. Il perd son ticket et sera sanctionné par le contrôleur, il se fera voler son portefeuille par un homme se faisant passer pour un aveugle et s'épouvantera à cause d'un militaire un peu extravagant. Tout ça avec le chauffage du train qui ne fonctionne pas, et qui doit même s'arrêter à Chambave *«n'ayant plus de charbon»* et avec le passage de différents personnages qui racontent - de manière théâtrale bien sûr - une situation plutôt réelle vécue tous les jours dans nos trains.

François Domaine

En haut la pièce "Julien bon farmacien": de gauche à droite Fabrizio Jacquin, Piera Bovio, Emile Danna et Rosanna Danna

sujets choisis, les problèmes de l'agriculture et le train Aoste-Turin

ur la scène du Charaban

L'ancien candidat unioniste est le plus "vieux" de la compagnie théâtrale

«Le Charaban aide à rester jeune!»

C'est l'un des doyens de la troupe, mais la manière avec laquelle il traverse la scène du Giacosa à la fin du spectacle avec son costume de scène est plutôt juvénile. Pendant la soirée, il a joué le rôle du ferment lactique, du pharmacien et du marchand en train de voyager sur les chemins de fer, sans oublier le sketch musical avec ses compagnons des "Folk d'Antan". Emile Danna, 70 ans en 2011, semble en effet avoir la moitié des années qui sont derrière lui. Parmi les raisons de ce retour de jeunesse, il y a aussi son activité au sein de la compagnie théâtrale du Charaban.

«J'ai démarré en 1959, pendant la deuxième édition du spectacle. Pierrette Bovio, quant à elle, a commencé déjà en 1958, un an avant: nous sommes nés tous les deux en 1941, mais elle est bien plus vieille que moi!».

Il aime rigoler, Emile Danna: l'ancien candidat de l'Union Valdôtaine aux élections régionales en 2008 est l'un des personnages les plus importants de la semaine théâtrale la plus célèbre de la région. *«Le public qui nous suit depuis des années nous aime bien* - explique Danna - *et connaît peut-être mieux les acteurs les plus anciens, comme c'est mon cas et celui de Pierrette, sans oublier Sergio Guichardaz, Giorgio Celesia ou Elena Martinetto. Mais heureusement, il y a aussi un joli groupe de jeunes qui nous a rejoint et qui est en train d'adopter l'esprit du Charaban. Monique Pomat de Gignod, Michel Celesia de Pollein, Elisa Pieiller de Saint-Marcel et Manuel Baravex de Nus sont nos dernières "new entry", et ils ont déjà prouvé qu'ils ont du talent et une bonne présence sur scène»*.

Finie la première soirée, il n'en reste que six autres: c'est, en effet, une longue semaine qui attend les acteurs de la compagnie du Charaban, le directeur Sergio Jovial et les collaborateurs qui gravitent autour du spectacle. *«Il y a les acteurs* - dit encore Emile Danna - *mais il ne faut pas oublier les musiciens, les "trama-moublo"* (les machinistes de scène), *les auteurs et les souffleurs, notre cuisinier Sergio Denchasaz et bien d'autres encore. Pendant cette semaine, nous sommes comme une vraie famille. Même si la synthèse de ce travail que nous présentons au Giacosa à la fin du mois de novembre est déjà né au printemps»*.

En effet, la compagnie se réunit pour choisir les pièces après le Carnaval: un long travail qui comprend le choix des pièces et des costumes, la répartition des rôles parmi les acteurs sans oublier toute l'organisation parallèle.

«On s'arrête quelques semaines pendant l'été - conclut Emile Danna - *mais au mois de septembre, on reprend le travail avec les répétitions. Trois rendez-vous par semaine, et il faut étudier ses répliques à la maison! Mais quand on passe de notre siège du Charaban au théâtre Giacosa, voilà que quelques petits frissons arrivent toujours. Même si on est ici depuis plus de cinquante ans!»*.

F.D.

Laurent Viérin «Le théâtre populaire aide notre culture»

«Le théâtre populaire est l'un des aspects *les plus importants de la culture valdôtaine».*

Voilà, en résumé, le commentaire de l'assesseur régional à l'Education et à la Culture de la région Vallée d'Aoste à propos de la quarante-deuxième édition du "Charaban", qui a commencé le lundi 22 novembre dernier sur l'estrade du théâtre Giacosa d'Aoste.

«Il s'agit d'un phénomène culturel extraordinaire que notre Assessorat est en train de soutenir de toutes ses forces – souligne l'assesseur Laurent Viérin - *étant donné le rôle fondamental que cette forme d'art joue dans l'épanouissement du patois et du patrimoine culturel. La compagnie du Charaban est à l'origine d'un véritable phénomène que l'on pourrait presque définir de masse, vu l'énorme succès remporté par la semaine de représentations proposées chaque année, qui attire des gens de toute la Vallée, sans compter que la traditionnelle "véillà" pour la vente des tickets est devenue désormais l'un des rendez-vous les plus importants du calendrier valdôtain».*

La remise des prix dimanche dernier, 21 novembre, au restaurant Chez-Germain à Saint-Christophe

Carla Abram de l'alpage Borègne de Valgrisenche remporte le premier prix du concours Fontine d'Alpage 2010

À droite Carla Abram de l'alpage de Borègne de Valgrisenche, meilleure productrice de fontine d'alpage. En haut Michel Fragno de l'alpage Bren de Fénis et Piero Lorenzo Jocallaz de l'alpage Thoules de Saint-Pierre, deuxième et troisième au classement

Puisque l'année dernière, les trois premières places du concours furent l'apanage de trois femmes, à savoir Tiziana Cerise, Rosella Frachey et Irene Abram, il en est de même pour le premier prix de l'édition 2010 du Concours Fontine d'Alpage remporté également par le sexe faible : en effet, Carla Abram, grâce à la fontine fabriquée dans l'alpage Borègne de Valgrisenche, situé à 1.900 mètres d'altitude et à ses 60 vaches, a obtenu la reconnaissance la plus prestigieuse.

Sur la deuxième marche du podium est monté Michel Fragno, provenant de l'alpage Bren de Fénis à 1.850 mètres et ayant en tout 65 vaches, tandis que le troisième prix a été attribué à Piero Lorenzo Jocallaz de l'alpage de Thoules de Saint-Pierre, qui se trouve à 2.000 mètres et qui compte 75 vaches.

Le jury a décidé d'assigner à la quatrième place ex-aequo les sept autres finalistes, à savoir Rino Favre, de l'alpage Larveusse de Doues, la Fromagerie Agricole Valgrisenche de Valgrisenche, Andrea Clusaz, de l'alpage Beaurègne d'Arvier, Attilio Yeuilla, de l'alpage Les Maisonnettes d'Avise, Leo Bétemps, de l'alpage La Léchère de Bionaz, Rinaldo Petitjacques, de l'alpage Les Barmettes de La Thuile, et Sandro Bonin, de l'alpage Grimaudet de Gressan.

La remise des prix du concours, organisé par l'Assessorat régional de l'Agriculture et des Ressources naturelles, s'est déroulée le dimanche 21 novembre dernier au restaurant Chez-Germain de Saint-Christophe, pendant le repas de clôture du Comité Amis des Batailles de Reines.

«*Je souhaite remercier tous ceux qui ont participé au concours* – a commenté l'assesseur Giuseppe Isabellon – *nous organisons cette initiative pour mettre en évidence l'engagement constant et assidu des éleveurs et des fromagers et pour orienter les consommateurs à choisir les meilleures productions de fontines d'alpage*».

Le jury présidé par le journaliste Paolo Massobrio était composé par des techniciens, des experts du secteur, des journalistes, des hôteliers, des restaurateurs et des revendeurs de la marque de qualité "Saveurs du Val d'Aoste" et a analysé et jugé les fromages en évaluant la richesse des parfums, les couleurs et les saveurs, en notant le professionnalisme et la passion des éleveurs et des fromagers valdôtains.

Denis Falconieri

Inondations en Vénétie : faites vos dons

La Présidence de la Région communique que la Direction de la Protection Civile a ouvert un compte courant bancaire en faveur de la population du Vénétie frappée par de récentes inondations.

Le compte courant « Pro Alluvionati Veneto » auprès duquel la communauté valdôtaine pourra faire des dons est ouvert auprès de l'Unicredit Banca S.p.A., dont le code IBAN est le suivant :

IT 94 V 02008 01204 000101143286

LintyAuto
VENDITA.ASSISTENZA.RICAMBI
19, Plan Félinaz Charvensod (AO) 0165.262286 www.lintyauto.com

Le coin du dialogue

Diego Empereur

Lorsqu'un accord ayant trait à la matière financière est conclu, le risque est de se concentrer tout particulièrement sur les chiffres. Bien sûr, il s'agit d'une tendance tout à fait humaine : lorsqu'il faut mettre la main au porte-monnaie, le premier tracas est toujours de comprendre combien cela va coûter. D'où l'équation « moins de frais = bon accord », qui devient presque un commandement, notamment pour les forces politiques d'opposition.

Cependant, dans le cas de l'entente signée récemment par le président de la Région, Auguste Rollandin, avec le Gouvernement italien en matière de répartition fiscale, qui modifie des mécanismes historiques et fondamentaux pour notre Vallée, les chiffres ne doivent pas représenter le seul élément auquel porter attention. Il s'agit, au contraire, d'opportunités découlant pour la Vallée d'Aoste de cet accord, eu égard surtout à la phase économique difficile qu'on est en train de traverser.

Les termes de l'entente concernent le fait que la réforme sur le « fédéralisme fiscal » est désormais loi de l'Etat et elle va être réalisée. Cela, qui peut plaire ou non, implique des coûts pour toutes les régions italiennes, y compris celles à Statut spécial, appelées à participer à la concrétisation de buts de péréquation et solidarité. La Vallée d'Aoste - où par ailleurs le principe de subsidiarité sur lequel est axée la réforme est connu et appliqué, au-delà de ce qu'en disent certains opposants de notre vision - n'est donc pas exclue.

La négociation avec le Gouvernement a permis de répartir d'ici à sept années le montant dû à l'Etat, en définissant une quote-part annuelle qui augmentera graduellement : de 104 millions pour 2011, jusqu'à se stabiliser à 211 en 2017. De cette façon, on arrivera à soutenir davantage le prélèvement, car la gradualité de l'application des « réductions budgétaires » pour le Val d'Aoste permettra à la Région une épargne de 395 millions d'euros. Je vous laisse imaginer l'impact sur les finances régionales s'il fallait verser ces chiffres sans progression.
De l'autre côté, le « fédéralisme fiscal » fera disparaître une rubrique significative des transferts étatiques destinés à la Vallée d'Aoste. On perdra notamment le chiffre qui remplaçait la TVA d'importation. L'accord prévoit qu'à titre de compensation à la Vallée d'Aoste soient reconnus non plus les 9/10, mais les 10/10 de certains impôts payés localement, tels que – entre autres – l'IRPEF, l'IRES et la TVA. En plus de cela, notre région va percevoir la totalité du produit d'impôts sur lesquels rien ne nous était reconnu jusqu'à présent (voir l'accise sur le gaz naturel, ainsi que les taxes concernant les assurances et les divertissements) et aura la faculté d'instituer de nouvelles formes d'imposition fiscale, dans le respect de son autonomie.

Voilà les détails. Au-delà des chiffres, je tiens surtout à souligner un élément, qui incarne le sens de l'accord, duquel je parlais auparavant : le fait d'avoir rendu plus « souple », car elle a été échelonnée, la participation valdôtaine au « fédéralisme fiscal », permet de repérer, dans le cadre du budget régional, des ressources consacrées à contrecarrer la crise économique. Le montant des aides prévues pour 2011, à l'intention de familles et d'entreprises, se chiffre en effet à 130 millions d'euros, en poursuivant une action entamée en 2009 et 2010.

Par effet de l'accord avec le Gouvernement national, la Région ne perd donc pas la possibilité de soutenir, de façon importante, la communauté dans un moment qui, malgré tout, est encore de grande difficulté. Si l'on regarde cela en perspective on comprend que, lorsque le montant demandé par l'Etat aboutira au maximum (en 2017), il est vraisemblable de penser que la crise sera désormais un mauvais souvenir (autrement, bien des éléments d'évaluation d'aujourd'hui n'auront plus de sens) et donc, suite à l'absence de l'engagement de 130 millions assuré à présent, l'impact sur la finance régionale sera encore plus réduit.

Je pense que vous comprendrez, maintenant, mes réflexions sur le sens de l'entente, qui poursuit son « iter » administratif et qui, au moment de mettre ce numéro sous presse, vient d'être approuvée par la Commission paritaire Etat-Région. Les temps sont difficiles et les Institutions régionales ne peuvent pas oublier les familles et les entreprises. Cela a demandé un effort de négociation avec l'Etat, mais on peut ainsi continuer à offrir un soutien qui demeure capital dans cette phase historique. Tout le reste rentre dans la catégorie « instrumentalisation politique », qu'on laisse volontiers à d'autres.

Le Conseiller Luciano Caveri à Bruxelles pour le CdR

Fonds structurels et minorités linguistiques

Double engagement européen pour le Conseiller régional Luciano Caveri, Chef de la Délégation italienne du Comité des Régions, la semaine dernière à Bruxelles.
Lundi 15 novembre, la Commission Coter (Coopération territoriale) du Comité des Régions s'est réunie pour aborder deux thèmes particulièrement importants : la révision de l'instrument juridique Gect (Groupe européen de coopération territoriale) et la politique régionale des prochaines années.
« En ce qui concerne le premier point – explique le Conseiller Luciano Caveri –, *les difficultés et les retards de la naissance officielle de l'Eurorégion AlpMed, dont fait partie de la Vallée d'Aoste, sont la démonstration tangible que le règlement en vigueur depuis 2006 a été ralenti dans son application par les Etats et les modifications devront donc accélérer les procédures et limiter l'ingérence et l'obstructionnisme des institutions nationales. »* Et le Conseiller Caveri de poursuivre : *« Pour ce qui est de la politique régionale, c'est-à-dire les ressources financières que l'Union européenne attribue à chaque région, vu les difficultés de budget de l'Union, en l'état actuel de grosses interrogations demeurent. »*

Et Luciano Caveri d'observer : *« Les fonds structurels de la période de programmation 2014-2010 seront importants pour notre Vallée. Nous pourrions malheureusement être pénalisés par les critères de répartition et par la possible disparition de fonds comme ceux qui sont destinés à la Compétitivité (c'est-à-dire l'ancien Objectif 2), qui ont permis à la Vallée de faire des interventions importantes : de la zone Cogne au Fort de Bard, en passant par l'autoport de Pollein. »*
Le jeudi 18 novembre s'est réunie, toujours à Bruxelles, la Commission Educ (Education) du Comité des Régions, qui a approuvé un rapport d'initiative du Conseiller Luciano Caveri qui s'intitule « La protection et le développement des minorités linguistiques historiques dans le cadre du Traité de Lisbonne ».
« Les minorités linguistiques – explique Luciano Caveri – *sont une réalité importante en Europe et la diversité culturelle qu'elles expriment doit être valorisée. Le rapport vise à comprendre, de manière comparative entre les Etats membres, les solutions et les propositions qui ressortent, spécialement dans le domaine scolaire et culturel, pour la protection des minorités. Je suis certain que ce rapport pourra être utile aussi pour le « cas valdôtain ».*

Travaux de la IIème Commission

Loi de Finances et budget prévisionnel

La deuxième Commission permanente du Conseil de la Vallée « Affaires générales », présidée par le Conseiller régional Andrea Rosset, s'est réunie lundi dernier, 22 novembre, et a exprimé son avis favorable à majorité quant aux projets de loi concernant les dispositions pour la formation de la Loi de Finances et du Budget prévisionnel 2011/2013.
« Tout en ayant activé la manœuvre financière nationale, suite à l'accord sur le fédéralisme fiscal – a déclaré le Président Andrea Rosset – *nous maintenons tout de même un budget important qui nous permet une certaine garantie pour pouvoir investir dans le futur et qui démontre que notre économie est solide, en mettant en évidence que les actions mises en places au cours de ces années sont positives. Le budget a confirmé trois aspects fondamentaux : les mesures anti-crises, la finance locale qui, tout en étant distribuée différemment, assure l'autonomie des collectivités locales ; la garantie des services à la personne. »*
Le Budget de la Région s'équilibre sur 1.729,9 millions d'euros pour l'année 2011, 1.689,5 millions pour 2012 et 1.675,5 pour 2013. En 2011, les dépenses courantes sont égales à 1 117,2 millions d'euros.

Résolution approuvée à l'unanimité

Libération de Aung San Suu Kyi

Au cours de sa dernière séance, le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité une résolution exprimant sa solidarité et appréciation pour la libération de la Chef de l'opposition birmane Aung San Suu Kyi. Nous vous proposons le texte dans son intégralité.

Le Conseil régional de la Vallée d'Aoste

ayant pris acte de la récente libération de la chef de l'opposition non violente birmane, Prix Nobel de la Paix en 1991, Aung San Suu Kyi, après 15 années de détention ;
soulignant l'extraordinaire force et ténacité de cette grande femme qui a eu un rôle crucial dans le maintien d'une importante attention de la part du monde entier envers les droits niés en Birmanie et, plus en général, envers le thème des Droits fondamentaux de l'Homme ;
rappelant les prises de position du Président de la Région et du Conseil régional pour l'égalité des chances, s'unissant à la vive et sincère satisfaction pour la libération de la Chef birmane ;

rappelle

que la libération de Aung San Suu Kyi est le fruit de l'action de soutien et de solidarité ininterrompue exprimée par la communauté internationale, une action au sein de laquelle s'est aussi engagée l'Italie ;

souhaite

que la libération représente un premier signe fort d'ouverture du gouvernement de Rangoon pour commencer un dialogue avec l'opposition et, surtout, un processus d'ouverture sur le front des libertés démocratiques et le respect des droits fondamentaux ;

exprime

toute sa solidarité et son appréciation envers cette femme exemplaire afin que sa vie et son courage devienne un exemple à suivre pour le monde entier dans la bataille que nous devons tous affronter dans le but que les droits fondamentaux de l'Homme soient reconnus et respectés dans chaque coin du monde.

UNION VALDÔTAINE

LA CRISE DU TRAVAIL:

un **défi** pour l'avenir du peuple valdôtain

Congrès Thématique annuel

11 DECEMBRE 2010

Saint-Vincent, Centre des Congrès du Grand Hôtel Billia